



## Le *child love*: justifier l'injustifiable?

### Partie 1

**« Je ne suis pas un PÉDOPHILE. Je suis un AMOUREUX DES GARÇONS. Les PÉDOPHILES pensent au plaisir qu'ils peuvent obtenir d'un enfant. Les AMOUREUX DES GARÇONS pensent au plaisir qu'ils peuvent donner à un garçon ! »<sup>1</sup>**

Longtimer/BV4-HC

Ce commentaire interpellant d'un utilisateur de matériel pédopornographique illustre parfaitement comment la communauté pédophile justifie ce qu'elle appelle le *child love* (amour pour les enfants). Si les relations sexuelles entre un enfant et un adulte sont pénalisées dans la plupart des pays à travers le monde, cet interdit a été maintes fois questionné, notamment par certains représentants de la « pensée 68 » et les partisans du *child love* trouvent dans l'Internet souterrain un moyen de légitimer leurs penchants.

Cette réalité dérangeante est bien souvent niée. ECPAT Belgique a donc décidé de s'y intéresser afin de pouvoir mieux comprendre et déconstruire l'argumentaire *child love* au travers de deux analyses: la première se concentrera sur le mouvement de légitimisation de la pédophilie entre les années 1960 et 1980: quels étaient les arguments utilisés et comment peut-on les analyser? La seconde s'intéressera à leur retranchement dans un Internet caché et anonyme permettant aux amateurs de pornographie enfantine de justifier leur comportement illégal.

### Le militantisme pédophile de la révolution sexuelle

Entre la fin des années 1960 et le milieu des années 1980, le *child love* (amour pour les enfants) était une thématique discutée dans le débat public. Pays-Bas, France, Allemagne, Etats-Unis, Australie... Presque tous les pays occidentalisés se sont posé la question : prohiber les actes sexuels entre adultes et mineurs d'âge, toujours indispensable ou archaïque ? Manifestations urbaines, pétitions militantes avec tribune médiatique et parfois même proposition de loi dans le programme d'un parti politique sont autant d'exemples de cette ouverture du débat.

C'était du temps de la révolution sexuelle ; le contexte était à la rébellion contre l'ordre établi, aux expériences hédonistes et au bouillonnement intellectuel. Il ne fallait plus d'interdits, plus de normes, plus d'étiquetés « déviants ». Tout devait être *déconstruit* pour être mieux *reconstruit*, et les revendications libertaires allaient bon train. Surtout pour ce qui était de la reconnaissance légale et sociale des « sexualités périphériques » comme les appelait Michel Foucault<sup>2</sup> : homosexualité, polyamour, zoophilie, inceste, pédophilie... L'intrusion de l'Etat dans les conduites sexuelles – le

---

<sup>1</sup> Traduction française d'un commentaire anglophone : « I am not a PEDO. I am a BOYLOVER. Pedos think about the pleasure THEY can get from a child. Boylovers think about the pleasure they can give to a BOY ! ».

<sup>2</sup> FOUCAULT M. *Histoire de la sexualité – Tome 1: la volonté de savoir*, Paris : Gallimard, Collection : Bibliothèque des histoires, 1976.

maintien de frontières dans le plaisir du corps – était considérée comme l'intervention la plus anxiogène de toutes.

Ainsi, ces années-là, Gabriel Matzneff, écrivain et notamment chroniqueur au journal *Le Monde*<sup>3</sup>, publiait un pamphlet pro-*child love* intitulé *Les moins de seize ans* dans lequel il faisait l'aveu de ses propres expériences amoureuses sur la question : « ce qui me captive, c'est moins un sexe déterminé que l'extrême jeunesse, celle qui s'étend de la dixième à la seizième année et qui me semble être – bien plus que ce qu'on entend d'ordinaire par cette formule – le véritable *troisième sexe* »<sup>4</sup>. Une exaltation de la pédophilie dont l'homme ne détenait pas le monopole. En ce temps-là, *Libération* laissait Jacques Dugué écrire dans ses colonnes que l'enfant amoureux « aime ressentir dans son corps le membre viril de celui qu'il aime, d'être uni à lui, par la chair »<sup>5</sup> et publiait une pétition pour l'abolition de la majorité sexuelle aux signataires célèbres : Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Françoise Dolto, Gilles Deleuze, Jack Lang, Bernard Kouchner – pour n'en citer que quelques-uns.

Au-delà de l'hexagone, même son de cloche. En 1972, un groupe d'experts néerlandais publiait *Seks met kinderen* (le sexe avec les enfants), un rapport étayé aux conclusions plus politiques que scientifiques ; en 1978, la NAMBLA (*North American Man/Boy Love Association*) était créé à Boston et demandait aux autorités publiques la libération immédiate de tous les hommes emprisonnés pour actes sexuels avec mineurs d'âge ; en 1981, les radicaux de *Stiekum* en Belgique néerlandophone cherchaient à infiltrer les milieux institutionnels et la même décennie, le Parti Vert allemand arguait que les contacts sexuels étaient nécessaires à l'évolution psychosociale de l'enfant.

Leur argumentaire ? Un consensus autour, non exclusivement de leur propre émancipation, mais surtout de celle de l'enfant qui aurait le droit, selon leurs dires, d'exprimer sa sexualité sans entraves. Les uns plaident pour la liberté de consentement de l'enfant et l'absence de limites établies en amour. Les autres fustigent l'existence d'un âge-fixe socialement construit pour la majorité sexuelle. Le mineur d'âge est interprété comme un être aussi désiré que désirant, malheureux opprimé du pouvoir médical, psychanalytique et sociologique.

Toutefois, reste à souligner que l'opinion *child love* était déjà à l'époque réprouvée par la majorité de la société civile et par certaines composantes mêmes des progressistes revendicatifs : les mouvements lesbiens et féministes se sont montrés particulièrement hostiles face à ce type de revendications qui n'étaient pour eux que la reproduction dans un cadre transgénérationnel de la violence masculine, fer de lance de leur propre combat.

Enfin, peu à peu, la médiatisation d'affaires d'abus sexuels diverses et la parole donnée aux victimes transformeront les regards des journaux complaisants, de l'électorat le plus subversif et du visage découvert des militants. Le prétendu « amour pour les enfants » s'est minorisé jusqu'à devenir, aux yeux de l'opinion publique, une violation fondamentale des droits les plus élémentaires des enfants, comme nous le connaissons aujourd'hui. La thématique est censurée du débat public. La meilleure illustration de ce retournement des priorités réside sans doute dans une récente décision de la Cour suprême néerlandaise. En 2014, en condamnant MARTIJN (groupe de militants pédophiles) à la dissolution, l'instance judiciaire a estimé plus importante l'intégrité de l'enfant que le principe de liberté d'expression et de réunion.

---

<sup>3</sup> Le 8 novembre 1976, par exemple, il y publie la carte blanche « *L'amour est-il un crime ?* » dans laquelle il prend la défense de trois détenus accusés de détournement de mineurs, d'actes contre nature et d'incitation de mineurs à la débauche.

<sup>4</sup> MATZNEFF G., *Les moins de seize ans*, Paris : Julliard, 1974, p.21

<sup>5</sup> *Libération* du 10 avril 1979.

## Le *child love* dans la bouche des experts

Sans prétendre vouloir comprendre le *child love*, quelques apports venant de la sociologie et de la psychologie peuvent aider à mieux le cerner. La notion de norme est particulièrement importante car elle est à la fois rejetée et détournée par l'argumentaire pédophile.

La norme, à savoir l'interdiction des relations sexuelles enfants-adultes, est refusée par les défenseurs du *child love* car perçue comme un obstacle à leur épanouissement sexuel. Du fait du rejet commun et grandissant de la pédophilie, ses partisans sont largement minoritaires et se trouvent donc totalement isolés dans la société. Au lieu d'interroger leur positionnement, ils questionnent les normes sociales et l'interdit pédophile. Selon eux, c'est la société qui doit évoluer, pas eux. Le sociologue Howard Becker résume<sup>6</sup>: les pro *child love* refusent la norme et ne reconnaissent pas aux gens qui les jugent la légitimité pour le faire. Par conséquent, ils se voient comme des victimes incomprises d'une société anxiogène sur le plan sexuel.

La norme est également détournée: les *child lovers* prétendent avoir le même but que leurs opposants, à savoir le bien être de l'enfant, mais pas les mêmes moyens pour y parvenir, comme l'explique le psychologue Philippe Collart<sup>7</sup>. La citation introductive à cette analyse est très éclairante à cet égard: "les amoureux des garçons pensent au plaisir qu'ils peuvent donner à un garçon". Les pédophiles ne rechercheraient pas leur épanouissement sexuel mais celui de l'enfant. Légitimer une sexualité enfant-adulte permettrait à l'enfant de "bénéficier" de l'expérience d'un adulte dans la découverte de sa sexualité et donc de se développer au niveau physique, psychologique et sexuel.

En affirmant cela, les *child lovers* créent un cadre normatif "alternatif" pour justifier leurs activités et préférences sexuelles. La symétrie sexuelle entre majeurs et mineurs est rendue nécessaire pour le "bien être" de l'enfant. En conclusion, la base revendicative du mouvement *child love* de la « pensée 68 » s'interprète comme une égalité entre les sexualités qui se voudrait *naturelle*. Le plaisir n'aurait pas d'âge...

## Que sont devenus les *child lovers* ?

Comme mentionné plus haut, ce mouvement *child love* s'est heurté à la reconnaissance grandissante de la protection des droits de l'enfant, qui a culminé avec l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant en 1989. En parallèle, le rejet commun de la pédophilie s'est fait de plus en plus fort. L'impact de l'affaire Dutroux en Belgique suffit à rappeler qu'« un combat a été mené mais il a été perdu »<sup>8</sup>.

Toutefois, ce n'est pas parce qu'on n'observe plus l'aile du requin à la surface de l'eau que l'espèce a pour autant disparu de l'océan. Depuis quelques années, les pédophiles nagent en toute liberté dans leur gigantesque paradis virtuel : le *DeepWeb*. La deuxième partie de ce diptyque consacré au *child love* consistera en une plongée dans la communauté *underground* des utilisateurs de pédopornographie. Ensemble, nous analyserons les similarités entre l'argumentaire des *child lovers* des décennies 1960-1980 et leurs cousins contemporains.

---

<sup>6</sup> BECKER H.S (1963), *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985, p.25

<sup>7</sup> COLLART P., *Les abuseurs sexuels d'enfants et la norme sociale*, Louvain-la-Neuve, Intellection, 2005 p.47

<sup>8</sup> VERDRAGER P., *L'enfant interdit. Comment la pédophilie est devenue scandaleuse*, Paris, Armand Colin, 2013.

Cette analyse a été réalisée par Jonathan Dehoust en décembre 2015 sous la coordination d'ECPAT Belgique.

ECPAT Belgique est le membre belge officiellement reconnu du réseau ECPAT (End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for sexual purposes). La mission d'ECPAT Belgique est de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.